

Après moult tergiversations, le premier ministre a annoncé sa mise en oeuvre au premier janvier 2019.

Il aurait pris sa décision après avoir eu des assurances sur sa faisabilité.

Est- ce la seule raison et surtout est-ce vrai ?

Pour la CGT finances publiques, les enjeux politiques du PAS ont prévalu dans la position du gouvernement. En voici deux principaux.

L'enjeu budgétaire :

- un milliard de recettes fiscales immédiates supplémentaires en 2019 liées au fait que les revenus augmentent d'une année sur l'autre (seuls 30% baissent) et parce que les changements de situation personnelles ne seront pas toutes signalées à la DGFIP ;
- alignement des prestations familiales sur les ressources en temps réel (1,2 milliard € d'économies) ;
- réduction du déficit budgétaire grâce aux suppressions d'emplois et fermetures de services à la DGFIP.

La réforme de l'Etat :

- affichage en matière de modernisation du recouvrement de l'impôt sur le revenu à l'instar des autres pays ;
- exemplarité de Bercy pour poursuivre les réformes dans les autres ministères et donner des gages à Bruxelles.

Ces quelques exemples suffisent à comprendre que le PAS est un levier politique pour satisfaire la volonté réformatrice affichée par Macron... Macron qui pense également à son avenir électoral en se protégeant derrière ses ministres et notre directeur général qui a signé le tweet « #gauloispassréfractaire » pour le convaincre de tenir le cap.

Les problèmes techniques sont-ils vraiment réglés ?

../.. *suite pièce jointe*

fichiers:



[Télécharger pas_avatars_3eme.pdf](#) (963.24 Ko)

Public: [SIP](#)

[Prélèvement à la source](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)

- [version PDF](#)

Leave this field blank
